

Ville de Paris

Comité d'organisation de la concertation Paris Nord-Est

Compte-rendu de la réunion du 8 mars 2017



La réunion s'est déroulée au Cargo, 157 boulevard Macdonald, de 18h à 20h30. Environ 70 membres du Comité d'organisation de la concertation ont participé.

Étaient présents à la tribune :

- François DAGNAUD, *Maire du 19^e arrondissement*
- Éric LEJOINDRE, *Maire du 18^e arrondissement*
- Paul SIMONDON, *Premier adjoint au Maire du 10^e arrondissement en charge de l'urbanisme*
- Roger MADEC, *Conseiller spécial auprès du Maire du 19^e arrondissement en charge de l'architecture, de l'aménagement urbain et de la Petite Ceinture*
- Jacques BAUDRIER, *Conseiller de Paris délégué auprès de l'adjoint à l'urbanisme de la Maire de Paris, en charge de l'architecture et des Grands projets de renouvellement urbain*
- Aurélie COUSI, *Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris*
- Michèle TILMONT, *garante de la concertation sur Paris Nord-Est*
- Pierre-Antoine TIERCELIN, *agence Ville Ouverte, en charge de l'information et de la concertation sur Paris Nord-Est*

Le diaporama de présentation de la réunion est téléchargeable sur le site internet paris-nord-est.imaginons.paris rubrique Comprendre > La démarche de concertation



INTRODUCTION : RAPPEL DES REGLES DU JEU DU COMITE

Pierre-Antoine Tiercelin, agence Ville Ouverte, en charge de l'information et de la concertation sur Paris Nord-Est

Ce Comité d'Organisation de la Concertation (dénommé ci-après, COC) se tient conformément à la charte de la participation sur Paris Nord-Est, approuvée par consultation numérique suite à la dernière réunion du 4 juin 2015. Il a pour but de fixer un cadre de travail partagé entre l'ensemble des acteurs qui interviennent sur ce territoire, réunis en trois collèges : les décideurs publics (Ville de Paris, collectivités voisines), les institutions partenaires (Etablissements publics, institutions privés, aménageurs), et les associations représentant les habitants et les usagers. Compte-tenu de l'échelle du projet, il ne permet pas d'aborder dans le détail le contenu des opérations, mais de les passer en revue pour réfléchir à la façon d'améliorer les modalités de la concertation proposée aux parisiens.

Le programme de ce comité est le suivant :

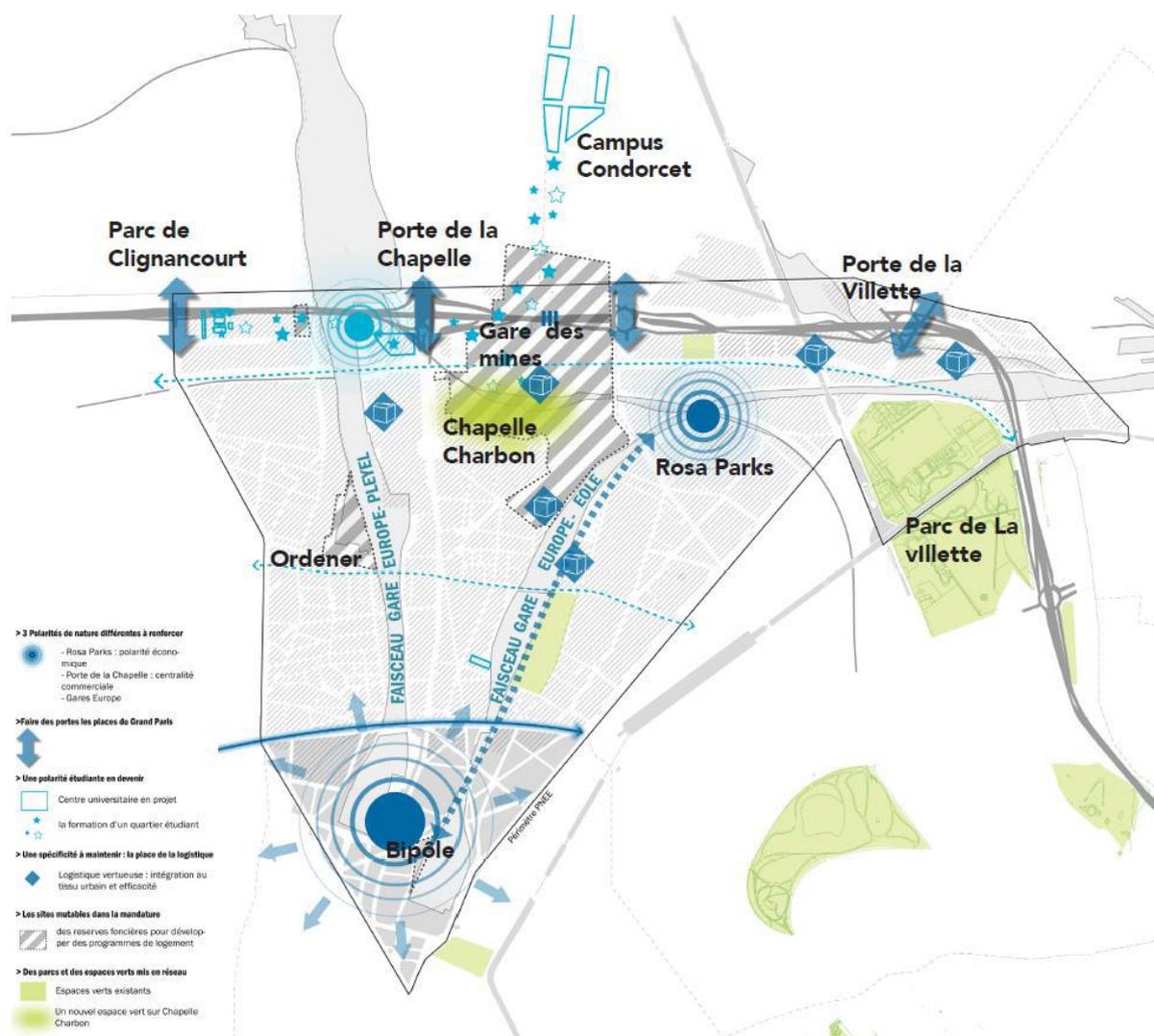
- Redonner la vision d'ensemble du projet Paris Nord-Est Elargi
- Faire le bilan de la concertation 2016 et l'évolution des modalités de concertation et de communication
- Faire un point d'étape et d'actualité de la concertation par secteur d'aménagement, dans les 10^e/18^e/19^e arrondissements. Un temps de questions-réponses est prévu à l'issue de chaque arrondissement.

LA VISION D'ENSEMBLE DU PROJET PARIS NORD-EST ELARGI

Jacques Baudrier, Conseiller de Paris délégué auprès de l'adjoint à l'urbanisme de la Maire de Paris, en charge de l'architecture et des Grands projets de renouvellement urbain

Le projet Paris Nord-Est a été engagé en 2002 dans le cadre du Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) pour développer les territoires à la limite de Paris, Saint-Denis, Aubervilliers et Pantin. En 2013, il a été élargi à un périmètre d'études de 600 hectares incluant les secteurs allant de la gare du Nord et de l'Est à la porte de Clignancourt, pour intégrer l'ensemble des quartiers qui se sont constitués de part et d'autre des faisceaux ferrés. Depuis 2015, nous avons signé un protocole avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU). Trois des cinq quartiers parisiens inscrits au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) se trouvent dans Paris Nord-Est élargi : le secteur des portes du 18^e, de la porte de Clignancourt à la porte d'Aubervilliers, la Goutte d'Or et les Orgues de Flandres. La Goutte d'Or a déjà fait l'objet de premières interventions, et d'autres secteurs ont été entièrement réhabilités comme le quartier Michelet qui a lui aussi bénéficié de la première génération de projets de renouvellement urbain. Ces nouveaux partenariats permettent donc de poursuivre la dynamique en marche sur ce vaste territoire, avec un nombre très important d'acteurs publics réunis autour de projets qui en sont à différents stades d'avancement. Certains secteurs d'aménagement sont terminés comme la ZAC Claude Bernard et l'ancien entrepôt Macdonald, certains sont en travaux comme l'opération Chapelle International, alors que de nombreuses concertations sont en cours dans le 18^e arrondissement et que d'autres doivent évoluer à plus long terme comme la porte de la Villette. La signature d'un protocole foncier avec la SNCF fin 2016 a également marqué une étape importante pour l'avancée de nombreux projets situés sur d'anciens terrains ferroviaires à valoriser.

La Ville de Paris est tenue par des obligations réglementaires de concertation mais a souhaité élargir ce dialogue et réfléchir à de nouvelles méthodes car il est essentiel pour un projet de cette envergure. Michèle Tilmont, garante de la concertation sur Paris Nord-Est depuis 2012, a pour mission de veiller au bon déroulement des processus de concertation mis en œuvre, à l'accessibilité des informations, et de faciliter les échanges entre les publics.



Aurélié Cousi, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris

Paris Nord-Est a la particularité d'être un territoire de projets qui regroupe différents secteurs d'aménagement. Pour garantir la cohérence de ces aménagements, la Direction de l'urbanisme a souhaité se doter d'un plan-guide stratégique – réalisé par l'agence François Leclercq – avec des objectifs à long terme sur les 600 hectares qui vont des gares du Nord et de l'Est jusqu'au boulevard périphérique, en lien avec ce que font les autres communes de la Métropole. Cette vision d'ensemble crée à la fois une cohérence du point de vue programmatique et intègre des grands enjeux thématiques comme la Ceinture Verte. Le résultat de ces réflexions permet de resituer toutes les dynamiques à l'œuvre sur un plan stratégique « vivant » qui a vocation à évoluer : les grands projets d'aménagement portés par la Direction de l'urbanisme, les projets privés, les projets d'espaces publics (voirie, espaces verts), et tous ceux qui contribuent à améliorer le Nord-Est parisien.

L'exemple de la réflexion sur le bipôle des gares montre qu'il ne s'agit pas uniquement d'élaborer des projets urbains ex-nihilo sur les grandes emprises mutables mais de réfléchir à l'imbrication des projets qui impliquent différents partenaires pour leur donner une cohérence d'ensemble. Enfin, la perspective de la candidature aux Jeux Olympiques 2024 permet d'approfondir et d'accélérer le travail mené avec Plaine Commune autour des futurs grands équipements métropolitains et de l'évolution des portes de Paris.



BILAN ET ENJEUX DE LA CONCERTATION

Michèle Tilmont, garante de la concertation sur Paris Nord-Est

Je voudrais vous présenter les principales conclusions du rapport annuel que je suis chargée d'établir sur l'évaluation des processus participatifs. Ce rapport est accessible dans son intégralité sur le site de Paris Nord-Est <https://paris-nord-est.imaginons.paris>. Comme cela vient d'être rappelé, la participation citoyenne sur ce vaste secteur d'aménagement urbain est encadrée par une charte spécifique, adoptée en 2015, qui en définit les principes déontologiques et la gouvernance avec notamment la création de ce Comité qui doit décider des modalités de la concertation et proposer des améliorations.

Parmi les points très positifs de ce bilan, on peut noter, en premier, **une multiplication des temps de rencontre et une diversification des modes de la concertation**. En effet, en 2016, et aussi en 2015, la concertation s'est intensifiée avec différents dispositifs d'information et de participation en réponse au lancement de nouveaux secteurs opérationnels dans le 18^e arrondissement : aux secteurs « historiques » de Chapelle International et de Gare des Mines, se sont ajoutés les secteurs d'aménagement d'Ordener Poissonniers en 2015 et de Chapelle Charbon en 2016. Et chacune de ces concertations présente des modalités adaptées au contexte et aux caractéristiques des opérations, qui sont portées soit par la Ville de Paris, soit par l'aménageur Espaces Ferroviaires :

- **Chapelle International** se construit et la concertation est en phase avec la concrétisation des projets immobiliers qui, pour la plupart, sont passés d'une phase de définition à une phase de réalisation. la concertation se déroule sous la forme de Comités de suivi qui associent les riverains et les associations tous très attentifs à la qualité urbaine des opérations dans le respect des engagements pris par les porteurs de projet.
- **Gare des Mines – Fillettes** est un secteur opérationnel initié en 2010. Il a été relancé récemment lors d'une réunion publique en juillet 2015 et la concertation est aujourd'hui dans une phase préalable à la création d'une ZAC. Plusieurs visites et ateliers ont eu lieu cette année sur la programmation, les espaces publics et les formes urbaines. Un regret a cependant été exprimé, celui d'une absence de réflexion globale avec les aménagements prévus aux alentours, notamment avec l'ensemble Chapelle Charbon-Hébert et aussi sur Plaine- Commune et Aubervilliers puisque l'ambition de cette opération complexe est de créer une continuité urbaine effaçant le périphérique.
- **Ordener Poissonniers** est une opération nouvelle où la concertation a été voulue en amont de la définition du programme, ce qui a conduit à des échanges parfois vifs au cours des réunions tenues cette année. Après la réunion publique et le comité de suivi de septembre et octobre 2015, des visites de terrain ont permis de découvrir l'intérêt de ce site marqué par son patrimoine ferroviaire. Deux ateliers se sont succédé, en mars puis en juin 2016, où ont été débattus, dans un climat tendu, les premiers éléments de programme sur la densité, le nombre de logements et l'importance des espaces verts. Ce projet a été relancé en septembre par l'aménageur Espaces Ferroviaires sur la base d'un nouveau processus : un appel à partenariats d'opérateurs sur le modèle de Réinventer Paris. Une nouvelle phase de concertation a eu lieu fin 2016, et les engagements pris conjointement avec la Ville de Paris, en réponse aux attentes des habitants, seront inscrits dans le cahier des charges de la consultation transmis aux opérateurs.
- **Chapelle Charbon**, est le plus récent des projets avec une première phase de concertation originale : une invitation faite aux parisiens de "Dessiner votre parc". Ce jeu en ligne, accessible sur le site de Paris Nord-Est cet été, a rencontré un succès inattendu avec près de 1500 parcs proposés. Cette concertation numérique a été complétée par des visites de parcs et deux ateliers thématiques sur l'identité et l'accessibilité du parc et sur ses ambiances et ses usages.

La richesse des débats lors de ces différents projets démontre à la fois l'implication des habitants et des nombreuses associations qui se sont manifestés cette année et la volonté sincère des élus comme des aménageurs de leur donner la parole et de les entendre, même lorsque ceux-ci contestent la réalité de la concertation.



Deuxième constat, ce bilan montre une convergence des opinions exprimées à travers ces nombreuses réunions sur les différents projets urbains. Quel que soit le secteur d'aménagement concerné, on constate l'unanimité des points de vue remettant en question la densification de ces territoires :

- sur les programmes de logements et différentes associations, comme par exemple l'association ASAPNE, estiment que les objectifs de production de logements de la Ville de Paris vont à l'encontre d'un objectif de mixité sociale et de retour des classes moyennes dans ces quartiers ;
- sur les difficultés de circulations liées à l'enclavement des quartiers ;
- sur le refus du Charles-de-Gaulle Express, considéré comme inacceptable en aérien par les associations de riverains qui militent depuis plusieurs années pour la requalification de la Porte de la Chapelle ;
- sur le manque d'espaces verts ainsi que sur les nuisances et l'insécurité ressenties par les habitants.

La concertation sur le projet Ordener Poissonniers illustre plusieurs de ces inquiétudes : la revendication unanime d'agrandir la superficie dédiée aux espaces verts, qui au fil de la concertation est cependant passée de 4 000 à 10 000 m², et la question des logements qui mériterait d'être discutée plus largement lors d'un atelier à l'échelle de Paris Nord-Est.

Autre constat, il existe une interrogation récurrente de la part des habitants sur la volonté réelle de prendre en considération leur parole. Là encore, sur le projet Ordener Poissonniers, malgré une concertation démarrée très en amont, les invariants programmatiques sont revendiqués comme négociables, et le manque de confiance envers les porteurs de projet a conduit le Collectif Dépôt Chapelle à lancer une pétition en ligne, en juin dernier, pour peser sur les décisions.

Ce bilan fait également ressortir des améliorations possibles au niveau des outils de la concertation. La fréquentation de la Maison des Projets Paris Nord-Est est en baisse, et elle n'est favorisée ni par son exigüité ni par sa localisation sur le boulevard Ney. Le nombre élevé d'événements de concertation sur les différents secteurs cette année peut expliquer ce désintérêt mais elle a vocation à rayonner davantage. Le site internet <https://paris-nord-est.imaginons.paris>, mis en ligne en 2015 se trouve également en concurrence avec ceux des associations ou des opérateurs et on constate un échec relatif des dispositifs de concertation numérique. Ces outils ont du mal à trouver leur place entre l'échelle sectorielle des projets d'aménagement et l'échelle supra-sectorielle du grand territoire de Paris Nord-Est élargi qui semble encore manquer d'identité et de crédibilité.

Enfin, on peut s'interroger sur les principes même de la concertation :

- ➔ Comment privilégier le meilleur temps pour organiser une concertation ? En amont, où il est parfois difficile de donner un avis sans projet sur lequel réagir, ou en aval, sur des projets qui alors laissent peu de marges de manœuvre ?
- ➔ Comment favoriser des calendriers de projet réalistes qui soient compatibles avec les processus et les objectifs de la concertation ?
- ➔ Comment la concertation peut-elle influencer sur la décision, comment hiérarchiser/concilier des avis parfois contradictoires ?

Malgré les efforts de la Ville de Paris et l'intérêt manifesté par tous les publics sur Paris Nord-Est, des limites à la concertation existent. Elles sont dues principalement aux difficultés à fédérer les acteurs de ce territoire mosaïque, avec des concertations échelonnées dans le temps qui s'organisent au gré de l'avancement des opérations, sans aménageur unique. Privilégier une lecture plus intégrée, qui corresponde aux intentions énoncées par les urbanistes et les décideurs publics, permettrait de convaincre qu'il ne s'agit pas de plusieurs projets mais d'une seule et même ambition urbaine sur ce vaste territoire auparavant délaissé.

François Dagnaud, Maire du 19e arrondissement (excusé pour retard)

Merci au Cargo de nous accueillir, et aux membres du COC d'être venus nombreux. Dans la diversité des regards et des pratiques que nous avons, il y a une réflexion à mener ensemble sur la nécessité de repenser les outils et les formes de la participation. Comment démocratiser les processus de concertation sur les projets urbains ? Le développement de la culture numérique permet à un grand nombre d'acteurs de prendre la parole. Mais la complexité des problématiques que vous évoquiez est en cause. Il y a aussi la nécessité que la concertation ne soit pas un obstacle à l'efficacité des projets. Nous sommes sur des temps médiatiques où les échéances ne sont pas toujours compatibles avec les calendriers de concertation. Dans le 19^e arrondissement, nous essayons de porter une concertation sur les objectifs d'un équipement public en associant les futurs usagers. Il me semble, au-delà des formes que prendra cet équipement, que réfléchir au programme d'activités qu'il propose en réponse aux besoins des habitants est une piste à explorer.

POINT D'ETAPE ET ACTUALITES DE LA CONCERTATION PAR SECTEURS D'AMENAGEMENT

Les opérations dans le 10^e arrondissement

Paul Simondon, Premier adjoint au Maire du 10^e arrondissement en charge de l'urbanisme

Le 10^e arrondissement est situé à la racine des deux faisceaux ferroviaires, dans un tissu urbain extrêmement serré où il est difficile de circuler en raison des grandes enclaves formées par les hôpitaux et les gares. La principale conséquence sur les projets est qu'ils sont tous juxtaposés. En parallèle de la réflexion de la SNCF sur la transformation de la gare du Nord, le STIF a lancé une phase de concertation sur la liaison avec la gare de l'Est. L'ambition est de former un seul pôle de transport. Plusieurs scénarios sont proposés aux habitants. Ils prévoient a minima une amélioration du lien piétonnier en surface, ou la possibilité de percer un tunnel ce qui renforcerait l'intermodalité mais nécessiterait des travaux plus conséquents. Ce projet est, bien entendu, corrélé à celui du Balcon Vert, attendu de longue date, avec un jardin public qui sera aménagé rue d'Alsace en toiture du futur hôtel OKKO. La Mairie du 10^e arrondissement veille à ce que ces travaux soient rendus compatibles les uns avec les autres. Ils s'ajoutent à la réflexion du STIF sur la réorganisation du réseau de bus à l'échelle de Paris, avec le projet de rocade dont les deux gares seraient le terminus, ainsi qu'à la perspective de l'arrivée du CDG Express. Un peu plus au nord, la réalisation du nouvel hôpital Lariboisière à l'horizon 2021 (un projet d'architecture a été sélectionné et donnera lieu à une enquête publique) entraînera le déménagement des services de l'hôpital Fernand Widal et la libération du site actuel qui appartient à l'AP-HP et se trouve à un emplacement stratégique. A proximité, le réaménagement de la place Jan Karski est un micro-projet très complexe techniquement, qui fait aussi l'objet d'une concertation après avoir été retenu au Budget Participatif. Enfin, le projet de promenade urbaine sous le viaduc du boulevard de la Chapelle est lié à la réflexion sur l'arrière des gares du Nord et de l'Est. Il doit permettre de transformer cette frontière physique, administrative et psychologique, en un endroit où l'on a envie de venir et qui est agréable à traverser.

Voir le détail des modalités de concertation par opérations dans le 10^e arrondissement des diapositives 19 à 21



- *Que deviendra le **marché de Barbès** ?*

- *Le **boulevard de la Chapelle** est une zone de relégation. Il y a urgence à agir pour civiliser cet espace, repousser les actes de délinquance et les vendeurs de rues sous le métro aérien. C'était un lieu*

de campements récurrents pour les populations qui se sont entassées dans des conditions difficiles, mais cela a aussi causé des nuisances pour les riverains. Quand sera désignée la maîtrise d'œuvre sur ce projet ?

- Daniel Vaillant, député de Paris : Dans le cadre de ces projets, il serait bien d'avoir une réflexion globale sur la circulation entre la porte de la Chapelle et le 10^e arrondissement, car cette pénétrante dans Paris est refoulée par les flux automobiles qui débouchent place de la Chapelle.

Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD). Le projet de promenade s'appuie sur le travail de co-conception des usages imaginés par le collectif Civi'Lab mais l'aménagement technique sera réalisé par un service interne à la Direction de la Voirie et des Déplacements.

Paul Simondon. Avant de réaliser les aménagements, la RATP va réaliser des travaux sur le viaduc du métro qui occuperont une emprise très importante. Ils doivent nous confirmer la possibilité de maintenir le marché durant cette période. A terme, l'idée n'est pas de le supprimer mais d'en profiter pour résoudre certains problèmes qu'il peut occasionner.

Les opérations dans le 18^e arrondissement

Eric Lejoindre, Maire du 18^e arrondissement

Beaucoup reste à faire dans le 18^e arrondissement. Il faut recréer plus de porosité du nord au sud de l'arrondissement. Dernièrement des phénomènes exogènes sont venus se rajouter aux difficultés de circulation. Pour ne pas reproduire les erreurs du passé, cette situation nous impose de partir des usages pour proposer de nouveaux aménagements, et non l'inverse. On voit le poids que prennent ces discussions sur Chapelle International et sur Ordener Poissonniers, chaque projet doit permettre de rétablir des liaisons mais aura nécessairement des conséquences sur le boulevard Ney, sur le boulevard périphérique, etc. La DVD travaille donc sur un plan global de circulation qui intègre cet enjeu de diminuer la part de la voiture dans ces quartiers. En parallèle, Paris Nord-Est interroge la manière de réduire la coupure avec Saint-Ouen, Saint-Denis et Aubervilliers et de faire des portes de Clignancourt, de la Chapelle et d'Aubervilliers, des futures places du Grand Paris. Nous avons testé différentes concertations. Contrairement à ce que l'on pensait au départ, certaines ont créé des tensions car elles ont démarré très tôt. Cela prouve notre volonté de faire participer les habitants mais aussi de suivre les projets sur la durée et de les faire avancer. Les appréciations sont parfois un peu dures. S'il n'y avait pas eu de concertation, il n'y aurait pas eu Pajol ! Peut-être que la défiance envers les élus a trait à une certaine pratique de la politique dont il faut arriver à sortir. Lorsque l'on intervient sur autant d'endroits en même temps, ce lien doit être noué sur le long terme pour donner envie de s'engager.

[Voir le détail des modalités de concertation par opérations dans le 18^e arrondissement des diapositives 23 à 29](#)



ECHANGES SUR LA CONCERTATION

- Il faudrait penser à changer le nom de « Chapelle Charbon », ça ne parle à personne ! Que sont devenues les propositions faites par les habitants lors du conseil de quartier ? Aujourd'hui, nous découvrons qu'une AMO co-conception est nommée sur la partie espaces verts. Il me semble qu'il y a un vide dans la démarche... et nous apprenons insidieusement que 500 logements sont prévus mais aucune concertation n'a eu lieu à ce sujet.

- Les habitants doivent être associés au concours de maîtrise d'œuvre paysagère, comme cela est inscrit dans la charte. Il y a eu une concertation exemplaire, il faut qu'elle continue notamment sur le projet urbain.

- Je regrette que la concertation proposée aux habitants sur le projet **Ordener Poissonniers** se soit faite dans un cadre extrêmement rigide. La SNEF reste opérateur et doit rentabiliser son terrain, mais les élus doivent regarder aux besoins du quartier et pas seulement aux objectifs de production de logements, que nous comprenons. Le manque d'espaces verts dans le quartier est tellement criant qu'il aurait dû être pris en compte dès le début. D'autre part, le comité de suivi qui avait été créé a disparu. Les gens s'investissent et finissent par être déçus que le processus ne soit pas respecté. Je ne le formule pas comme une critique mais comme une remarque constructive car nous tenons à ce que ce projet aboutisse

- Nous avons participé et nous avons fait des propositions. Il faut que les habitants soient associés à la désignation d'un opérateur dans le cadre de l'appel à partenariat.

- Je participe au conseil citoyen qui est l'un des organismes qui permet aux habitants des quartiers politique de ville de s'exprimer. Combien de personnes sont enclavées dans ces quartiers et passent à côté de ces **concertations** ? Je pense qu'il faut repenser la fréquence, les lieux, les horaires, etc. Lorsque l'on reçoit une invitation et que l'on ne peut pas venir, il n'y a pas de deuxième chance ! Si on veut concerter, il faut donner aux habitants qui travaillent et qui y vivent le temps de venir à ces réunions.

- Les habitants pourraient intervenir et se renseigner à distance sur les projets si Paris améliorerait sa **communication numérique**.

- Merci à la garante de la concertation pour son exposé. Certains vont penser qu'ASA PNE est un peu obsédé, mais l'association avait exprimé ses inquiétudes à l'ouverture de la **Maison des projets**. Sans remettre en cause ceux qui la font fonctionner, la petite boutique du boulevard Ney ne suffit pas pour le plus grand projet de Paris. Nous sommes conscients, comme le disait Jean-Louis Missika, que les investissements ne sont pas comparables avec le modèle des Halles ou de Paris Rive-Gauche. Mais si les documents et les maquettes produits par chaque opérateur étaient regroupés dans un lieu unique, tous les habitants pourraient voir ce qu'il se passe et prendre connaissance de l'avancement des réflexions comme nous l'avons fait ce soir.

Eric Lejoindre. Internet est une manière d'améliorer l'accès à l'information mais cela n'est pas le meilleur moyen de toucher tous les publics. Chacun a ses propres contraintes. Plus nous commençons tôt à concerter, plus nous créons des frustrations car nous n'avons pas de projet à présenter. A l'inverse, plus nous commençons tard, moins il y a de marges de manœuvre. Petit à petit, nous trouvons un chemin grâce aux professionnels qui nous accompagnent sur ces projets. Trouver la bonne solution, c'est aussi considéré qu'on ne peut pas s'arrêter à des dénominations. Au-delà du format que l'on donne à une concertation, il faut rentrer dans le fond des projets tout en respectant les contraintes de chacun, et particulièrement des opérateurs. Sur le projet Ordener, la concertation n'est pas terminée et elle se poursuivra encore.

L'objectif est de désenclaver ce territoire, de multiplier les façons de le traverser et de se déplacer pour faire en sorte que demain, nous ne soyons pas qu'habitant de la porte de Clignancourt ou de la porte d'Aubervilliers, mais de tout Paris. Toutes les interventions montrent notre difficulté à travailler sur différentes échelles en même temps.

Jacques Baudrier. On assiste à une explosion des processus de concertation dans le 18^e avec des démarches novatrices comme celle qui a été menée sur la Goutte d'Or par exemple. La signature du protocole foncier avec la SNCF va nous faire entrer dans une nouvelle phase d'accélération des projets. Il est vrai que l'on s'y perd parfois et que l'on a besoin d'actualiser l'information en permanence. La question de la Maison des projets se pose dans un cadre qui a évolué et plusieurs opérations vont avoir des lieux dédiés. L'enjeu n'est pas forcément d'en faire des espaces de concertation à proprement parlé mais des lieux dans lesquels on peut trouver un même niveau d'information sur l'ensemble de ces projets.

Sur Chapelle Charbon, il y a une contradiction entre le processus de concertation, les attentes de la population et les engagements des élus. Pour pouvoir assurer la livraison d'une partie du parc avant la fin de la mandature, la Ville choisira une maîtrise d'œuvre paysagère par appel d'offres, dont le cahier des charges a été alimenté par la concertation. D'où la priorité qui a été donnée par rapport à la concertation sur le projet de logements.

Aurélié Cousi. La procédure de désignation d'un maître d'œuvre par appel d'offre permet de choisir un acteur et non pas un projet comme cela peut être le cas lors d'un jury de concours. Il n'y aura donc pas d'avancement du projet Chapelle Charbon sans les habitants. Cela va dans le sens de l'AMO co-conception qui prendra le relai du travail effectué jusqu'alors et assurera l'interface avec la maîtrise d'œuvre en animant le site.

Pierre-Antoine Tiercelin. Les outils de concertation évoluent constamment. L'expérience des permanences à la Maison des projets nous amène aujourd'hui à réfléchir au devenir de ce local. De même, si la participation en ligne reste faible, le site internet sur Paris Nord-Est est un moyen d'accéder en permanence à l'information, avec la mise en ligne de toutes les actualités et des comptes rendus de réunion. Vous pouvez aussi écrire à l'adresse concertationparisnordest@imaginons.paris, ces outils n'existaient pas il y a deux ans.



ECHANGES SUR LES PROJETS

- A la **porte de Clignancourt**, le CROUS déménage au rez-de-chaussée d'un immeuble en construction. Par quoi sera-t-il remplacé ? Et que se deviendra la caserne Gley ?

- Que se passe-t-il sur le projet de la **Gare des Mines** ? Nous avons eu de très bonnes discussions avec l'architecte lors des ateliers mais Plaine Commune a peut-être d'autres priorités au nord de son territoire, en prévision des JO 2024. C'est un projet gigantesque et difficile à mettre en œuvre, qui a été lancé il y a presque 10 ans.

Il faut également s'attaquer à la requalification de **la porte de la Chapelle** car ce secteur a vocation à devenir le cœur de Paris Nord-Est avec les aménagements prévus et l'installation du campus universitaire. Aujourd'hui toutes les populations en grande précarité se retrouvent à cet endroit et on entend dire que les ventes de Chapelle International auraient baissé depuis l'installation du centre humanitaire. La réussite de ce projet est essentielle au titre de la mixité sociale.

Enfin, la **densité** prévue par le protocole foncier entre la Ville de Paris et la SNCF est trop importante sur les quartiers du Nord-Est parisien. Où est l'équilibre entre l'Est et l'Ouest ? La réponse aux besoins de logements ne peut pas se limiter à l'intérieur de Paris intra-muros, elle doit être réglée à l'échelle métropolitaine. Plus on densifie, plus on crée des îlots de chaleur qui ne sont pas compatibles avec le réchauffement climatique.

- Le bail du **FIVE** sur le site de Chapelle Charbon prend fin en 2018. Il représente 7 000 m², 15 employés, 100 000 utilisateurs et environ 700 chaque soir qui viennent de toute la région parisienne. Nous participons à faire vivre un quartier qui est parfois contraignant. Il faut savoir que nous payons sur nos deniers propres pour assurer la sécurité aux abords du site. L'absence de solutions de

relocalisation serait une catastrophe économique. La Mairie essaie de faire quelque chose sur le toit de l'entrepôt Geodis mais il y a moins de superficie et nous aimerions avoir d'autres options à étudier. Notre modèle nous permet d'investir sur des baux précaires de 4 à 7 ans en prenant d'énormes risques. Nous sommes ouverts à toutes les propositions.

Eric Lejoindre. L'îlot Croisset correspond à la fin du précédent GPRU. Nous commençons le projet de transformation des portes en places qui permettra de requalifier toute la porte de Clignancourt. Le terrain de la caserne Gley appartient à l'Etat et est en partie occupé par le centre d'hébergement d'urgence appelé « La boulangerie ». La préfecture cherche des terrains pour essayer de le relocaliser et nous devrions en savoir plus dans les mois qui viennent. Avec le prolongement du tramway, l'objectif est de rétablir une vraie continuité urbaine sur le boulevard Ney qui est actuellement caractérisé par une succession d'îlots.

Sur Gare des Mines, il y a des discussions avec Plaine Commune mais aussi la problématique de reconstitution des terrains de sport. Une réunion a eu lieu dernièrement pour essayer de trouver des solutions concrètes à Paris ou à Aubervilliers. Cela peut paraître un détail mais nous ne pouvons pas nous en priver alors qu'on en manque dans le 18^e arrondissement. Je suis également très attaché à la présence du FIVE dans Paris Nord-Est, qui est l'un des équipements qui attire du monde dans le quartier.

Le débat sur la densité ne se pose pas forcément en ces termes. Une ville dense n'est pas forcément contradictoire avec une ville écologique. La question que nous devons nous poser est de savoir de combien d'habitants supplémentaires avons-nous besoin pour permettre de faire fonctionner un commerce, d'augmenter la mixité dans les écoles, de répondre aux demandes de logements, etc. Si nous pensons que diversifier la population est l'un des moyens d'améliorer les conditions de vie, alors il y a un enjeu à penser ces quartiers en fonction des usages et des équilibres de peuplement. De plus, le 18^e est beaucoup moins dense que le 11^e qui est pourtant perçu comme un arrondissement plus attractif. La sensation de densité n'est pas la même en fonction du quartier où l'on se trouve. A Chapelle Nord par exemple, la densité perçue est très forte mais il y a beaucoup d'espaces alors qu'à la Goutte d'Or la densité est moins forte mais on a moins le sentiment d'espace. Ce ne doit pas être qu'une question de principes mais une question d'intérêt général qui demande d'apporter les composantes nécessaires pour que demain, Hébert, Gare des Mines, Chapelle Charbon ou Chapelle International soient des quartiers où l'on vive mieux. Et le logement est l'une de ses composantes.

Jacques Baudrier. Merci aux associations qui contribuent et nous alertent en permanence sur certains sujets. En effet, atteindre un certain niveau de logements et d'activités permet d'amener de la vie et de la sécurité sur des espaces qui sont parmi les moins denses de Paris. Tout est une question d'équilibre. La présence des espaces verts est au cœur de nos préoccupations, comme le montre la volonté de livrer le plus grand projet de parc de Paris, le parc Chapelle Charbon, qui a occupé une place centrale lors des débats sur le Plan Local d'Urbanisme adopté en juin 2016. En termes de transition écologique, il y a une cohérence dans l'aménagement car nous sommes dans l'un des secteurs qui connaît la plus forte amélioration de sa desserte en transports en commun, et le Plan Climat de la Ville de Paris prévoit des normes de consommation d'énergie beaucoup plus faibles qu'auparavant dans toutes les nouvelles constructions.

Les opérations dans le 19^e arrondissement

Roger Madec, *Conseiller spécial auprès du Maire du 19^e arrondissement en charge de l'architecture, de l'aménagement urbain et de la Petite Ceinture*

Le 19^e a eu beaucoup de chance. Nous avons déjà franchi deux grandes étapes sur Paris Nord-Est : la livraison de la ZAC Claude Bernard avec 440 logements, des activités, des équipements (école, EHPAD, cinéma multiplexe), et ses deux passerelles qui permettent de franchir le périphérique et le canal Saint-Denis ; et la transformation de l'entrepôt Macdonald en un quartier mixte regroupant plus de 1100 logements, 32 000 m² de commerces en rez-de-chaussée, le plus grand incubateur de start-ups d'Europe, et le centre social Rosa Parks qui vient d'être inauguré en décembre. L'opération sera terminée en 2018 avec l'aménagement de la promenade Cesaria Evora qui permettra de relier le quai du Lot par le sud de l'esplanade. L'ouverture de la gare RER dans le respect des délais annoncés a aussi permis de réagir rapidement pour trouver des investisseurs occupants : les deux programmes de la rue Gaston Tessier ont été lancés avec des utilisateurs. Sur la parcelle du Triangle Evangile, coincée entre la voie ferrée et la rue d'Aubervilliers, le jury du concours Réinventer Paris a désigné comme lauréat l'« îlot fertile », un projet innovant avec l'ambition d'en faire le premier quartier zéro carbone de Paris. Un peu plus loin, une grande enseigne de mode viendra implanter ses ateliers sur une parcelle de la porte d'Aubervilliers. Enfin, la porte de la Villette s'inscrit dans un futur plus lointain mais la Ville a déjà engagé des discussions dans le cadre de l'atelier d'urbanisme intercommunal mis en place par Jean-Louis Missika. C'est un projet complexe qui doit permettre la requalification de la RN2 pour rendre cet espace plus agréable à traverser. En attendant, deux projets temporaires devraient être réalisés dans le cadre du budget participatif. Le passage Forceval va faire l'objet d'une requalification et intégrer un équipement de logistique urbaine, et une filiale de la RATP s'apprête à déposer un permis de construire pour construire des logements à l'Est de l'avenue de la porte de la Villette. D'autres projets sont en cours dans le périmètre d'étude élargi confiée à l'agence François Leclercq, notamment la ferme du rail sur le site Ourcq-Jaurès qui est l'un des seuls projets citoyens associatifs retenus lors de l'Appel à Projets Réinventer Paris. Les Orgues de Flandres vont également faire l'objet d'une réhabilitation et une concertation est en cours de définition.

Voir le détail des modalités de concertation par opérations dans le 19^e arrondissement des diapositives 31 à 37

- Alain Périès, 1er adjoint au maire de Pantin, conseiller territorial d'Est Ensemble : La semaine dernière, le Conseil Départemental de Seine Saint-Denis a enfin acté la transformation de la RN2 qui va peut-être accélérer le projet de requalification de la porte de la Villette. Une date sera fixée au mois de septembre en fonction de la réponse à la candidature de Paris pour les JO 2024. Sur le passage Forceval, il est urgent de faire quelque chose. Le besoin de construire un crématorium a été annoncé. Nous suggérons qu'il pourrait être installé dans le cimetière parisien de Pantin.

- J'habite de l'autre côté du passage Forceval et j'ai l'impression que la concertation ne concerne que les parisiens. Nous avons appris ce projet nous-mêmes en faisant des recherches sur internet alors qu'un appel à projets doit être rendu prochainement. Concernant l'idée du crématorium, j'ai du mal à comprendre comment on peut améliorer les mobilités en rajoutant un équipement privé sur ce secteur...

Roger Madec. Nous souhaitons effectivement, pour ce projet de crématorium, qu'une solution alternative à la Porte de la Villette puisse être étudiée. Comme l'a proposé la Ville de Pantin, implanter ce crématorium dans le cimetière parisien de Pantin nous semble être une bonne alternative. Un appel à projets est en cours pour déterminer la nature du futur équipement logistique.



CLOTURE DU COMITE

Roger Madec

Pour conclure cette réunion, je voudrais rappeler que Paris Nord-Est est né après la non-sélection de Paris aux JO 2008 et que lorsque Bertrand Delanoë, l'ancien Maire de Paris, avait demandé de réfléchir à l'aménagement de ces 200 hectares, la Ville de Paris possédait peu de foncier et les négociations avec le groupe SNCF étaient assez difficiles. C'est une opération extraordinaire, la plus grande de Paris, qui demande du temps à se mettre en œuvre mais dont nous commençons à voir les premiers résultats.